

**confédération.** sf. (l. *cum*, avec ; *foedus, foederis*, traité.) Alliance entre des États indépendants. || Ligue de sujets mécontents dans un État. || SYN. *Alliance*.

**confédéré, ée.** adj. et s. Uni par confédération.

**confédérer.** va. (c. *accélérer*.) Réunir en confédération. || SE CONFÉDÉRER. vpr. S'unir par confédération.

**conférence.** sf. Comparaison de deux choses : *la conférence des textes*. || Entretien sur qq. affaire. || Réunion de diplomates pour traiter ensemble. || Instruction religieuse. || Leçons données dans certaines écoles : *maître de conférences à l'École normale*.

**conférencier, ière.** s. Qui fait des conférences.

**conférer.** va. (l. *conferre* ; — c. *accélérer*.) Comparer : *conférer des lois*. || Accorder : *conférer une dignité*. || VN. Raisonner de qq. affaire, de qq. point de doctrine.

**conferve.** sf. Bot. Genre d'algues.

**confesse.** s. Confession. || N'a point de genre, et ne s'emploie qu'avec les prépositions à ou de : *aller à confesse* ; *revenir de confesse*.

**confesser.** va. (l. *confessum*, avouer.) Avouer : *confesser sa faute*. || Ouir un pénitent en confession. || SE CONFESSER. vpr. Déclarer ses péchés à un prêtre. || S'avouer : *se confesser vaincu*.

**confesseur.** sm. Prêtre qui confesse. || Celui qui avait confessé constamment la foi de Jésus-Christ, mais sans souffrir le martyre.

**confession.** sf. Aveu. || Déclaration de la foi que l'on professe. || Accusation faite à un prêtre approuvé des péchés qu'on a commis, pour en recevoir l'absolution. — La confession a toujours été en usage, depuis les apôtres jusqu'à nous, même parmi les anciens hérétiques. Elle est d'institution divine ; car la parole de Jésus-Christ est formelle : « Les péchés seront remis, dit-il à ses ministres, à ceux à qui vous les remettrez. » Elle empêche une foule de crimes et de scandales. Jean-Jacques Rousseau lui-même dit dans son *Émile* : « Que de restitutions, que de réparations la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! » L'Église nous ordonne de confesser nos péchés, avec les dispositions nécessaires, au moins une fois l'an. Les lois divines et humaines obligent le confesseur, sous les peines les plus sévères, au plus inviolable secret.

**confessionnal.** sm. Endroit où le prêtre entend les confessions.

**confiance.** sf. Espérance ferme en qq. en qq. chose : *la confiance en Dieu*. || Assurance qu'on prend sur la probité, la discrétion de qq. || Sécurité, hardiesse. || CTR. *Défiance*.

**confiant, ante.** adj. Disposé à la confiance. || Présomptueux.

**confidamment.** adv. En confiance.

**confidence.** sf. (l. *confidentia*.) Communication d'un secret. || *En confidence*, sous le sceau du secret.

**confident, ente.** adj. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées. || Personnage secondaire qui, dans une pièce de théâtre, reçoit des confidences destinées à l'auditoire.

**confidentiaire.** sm. Celui qui a reçu une valeur avec l'engagement secret de la rendre à une personne déterminée.

**confidentiel, elle.** adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel*.

**confidentiellement.** adv. D'une manière confidentielle.

**confier.** va. (l. *confidere* ; — c. *allier*.) Remettre qq. chose à la fidélité, au soin de qq. || Dire en confidence : *confier un secret*. || Fig. *Confier sa destinée au hasard*. || SE CONFIER. vpr. Prendre confiance. || SYN. *Commettre*.

**configuration.** sf. Forme extérieure d'un corps.

**configurer.** va. Donner une forme, une figure.

**confinement.** sm. Action de confiner.

**confiner.** vn. (l. *cum*, avec ; *finis*, fin.) Toucher aux confins d'un pays. || Reléguer. || SE CONFINER. vpr. Se retirer dans un lieu écarté.

**confins.** sm. pl. Limites, extrémités d'un pays, d'un territoire.

**confire.** va. (l. *conficere*, préparer ; — je *confis*, nous *confisons* ; je *confisais* ; je *confis* ; j'ai *confit* ; je *confirai* ; *confis* ; que je *confise*, *confisant*.) Mettre des fruits ou des fleurs dans certaine liqueur qui s'incorpore à leur substance.

**confirmatif, ive.** adj. Qui confirme : *lettre confirmative*.

**confirmation.** sf. Ce qui rend une chose ferme et stable. || Partie du discours dans laquelle on donne la preuve de ce qu'on a avancé. || *Théol.* Sacrement qui fortifie dans la grâce reçue au baptême, en donnant le St-Esprit, et qui rend parfait chrétien. Il est conféré par l'évêque.

**confirmer.** va. (l. *cum* et *firmare*, rendre ferme.) Rendre plus ferme, plus stable. || Approuver, sanctionner. || Prouver plus fortement. || Conférer le sacrement de la confirmation.

**confiscable.** adj. 2 g. Qui peut être confisqué.

**confiscation.** sf. Action de confisquer.

**confiscerie.** sf. Art du confiseur. || Produits de cet art.

**confiseur, euse.** s. Qui fait et vend toutes sortes de sucreries.

**confisquer.** va. (l. de *cum* et *fiscus*, fisc ; réunir au fisc.) Adjuger au fisc pour cause de crime ou de contravention. || Dans les écoles enlever à un élève un objet défendu.

**confiteur.** sm. [con-fi-té-or.] (m. l. je confesse.) Prière récitée par les catholiques avant la confession et dans d'autres circonstances. || Pl. Des *confiteurs*.

**confiture.** sf. Fruits confits au sucre : *confiture de fraises*.

**confiturier.** sf. Art du confiseur. || Lieu où l'on fait les confitures ; où on les conserve.

**confiturier, ière.** s. Qui vend des confitures.

**conflagration.** sf. (l. *conflagratio*.) Embrassement général. || Fig. Grande révolution.

**Confians.** 600 h. Oton (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, sur le chemin de fer de Verdun à Metz ; 60.

**Confians** (dit *l'Archevêque*). Bg. aux portes E. de Paris, entre Bercy et Charenton, où Louis XI signa un traité (1465) avec les seigneurs de la ligue du Bien public.

**Confians.** Bg de la Savoie qui, réuni au bg de l'Hôpital, se nomme Alberville. — V. ce mot.

**conflit.** sm. (l. *conflictus*, de *cum* et *fligere*, heurter.) Choc, combat : *le conflit de deux armées*. || Fig. *Le conflit des intérêts, des passions*. || *Jurispr.* Lutte de compétence entre deux autorités.

**confluent.** sm. Endroit où se joignent deux rivières. (Fig. V. GÉOGRAPHIE.)

**confluent, ente.** adj. Se dit d'une éruption de boutons qui se touchent : *petite vérole confluyente*.

**conflier.** vn. (l. *cum*, avec ; *fluere*, couler.) Se joindre, en parlant de deux cours d'eau.

**Confolent.** 3 000 h. (*Confolantais*). S.-Préf. (Charente), à 63 km. N.-E. d'Angoulême, au confi. de la Loire et de la Vienne ; 66. — Arr. : 6 cant., 66 comm.

**confondre.** va. Réunir, mêler. || Prendre une personne ou une chose pour une autre :